



LÉGISLATURE 2015-2020
DÉLIBÉRATION PR-1377
SÉANCE DU 4 DECEMBRE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10,
alinéa 6, lettre b) du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

par 45 oui contre 8 non et 15 abstentions

Article unique. – Le budget de la saison 2019-2020 de la Fondation du
Grand Théâtre de Genève est approuvé.

Le Secrétaire:

Didier Lyon

Certifié conforme:

La Présidente:

Marie-Pierre Theubet